

Décision

Générale

colonial

Décision n° 502 accordant un congé de convalescence de trois mois à M. Salmon, président du Tribunal supérieur d'appel

n° 502

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date de publication
17 mai 1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Salmon (Ernest), président du Tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis.